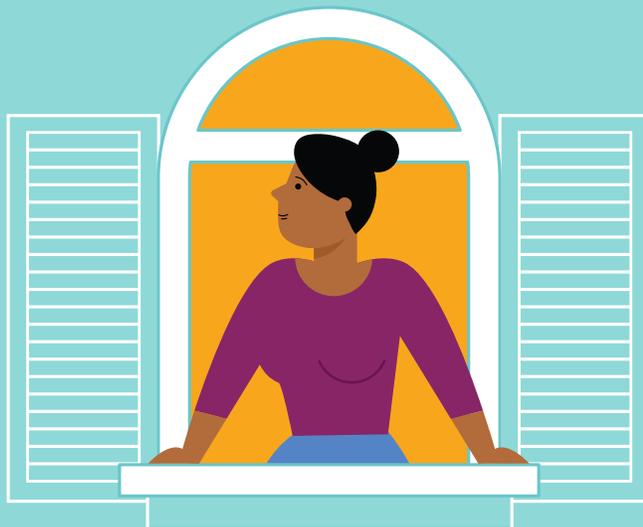
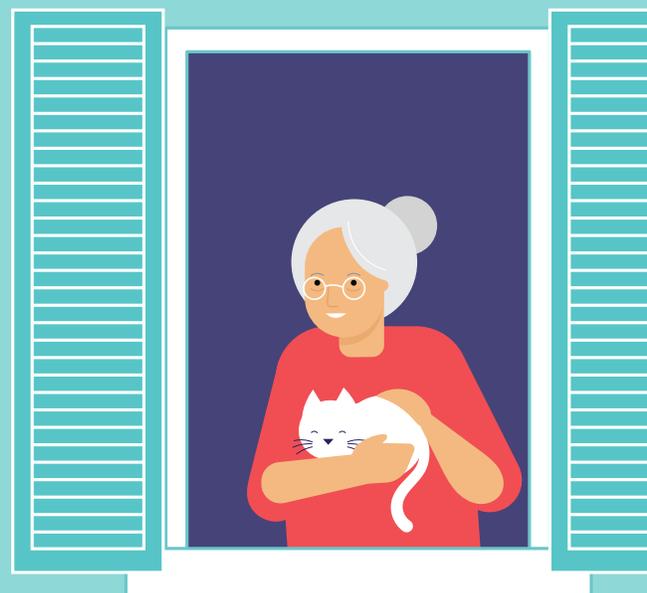


POUR UNE SOCIÉTÉ OÙ IL FAIT BON VIEILLIR

BILAN DES RÉALISATIONS AU 31 MARS 2021

DÉCOULANT DU PLAN D'ACTION 2018-2023

UN QUÉBEC POUR TOUS LES ÂGES



ÉDITION

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Le présent document est disponible uniquement en version électronique à l'adresse :
www.msss.gouv.qc.ca, section Publications.

Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Dépôt légal – 2022
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-92604-7 (version PDF)

Les illustrations contenues dans cette publication ne servent qu'à illustrer les différents sujets abordés.

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

AVANT-PROPOS

Le présent document a été produit par le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux, à partir des informations colligées auprès des vingt ministères et organismes gouvernementaux engagés dans la mise en œuvre du Plan d'action 2018-2023 : un Québec pour tous les âges, le deuxième plan d'action lié à la Politique gouvernementale sur le vieillissement, intitulée *Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec*. Les documents relatifs à cette politique peuvent être consultés au www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/aines/vieillir-et-vivre-ensemble.

Le Bilan des réalisations au 31 mars 2021 vise spécifiquement à rendre compte de l'état d'avancement des 85 mesures élaborées dans le cadre des travaux qui ont mené à la publication du plan d'action. Il ne rend pas compte des efforts consentis par l'ensemble des ministères et des organismes afin d'assurer le maintien de la qualité de vie des aînés durant la pandémie de COVID-19.

Le Secrétariat aux aînés tient à remercier les ministères, les organismes gouvernementaux et leurs partenaires engagés dans la mise en œuvre des mesures contenues dans ce plan d'action, auxquels s'ajoutent toutes les organisations et les personnes qui travaillent de près ou de loin au maintien et à l'amélioration de la qualité de vie des aînés.

Les ministères et organismes¹ engagés dans la mise en œuvre du plan d'action sont les suivants :

- | | |
|---|---|
| 1. Ministère de la Santé et des Services sociaux | 11. Ministère de la Justice |
| 2. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation | 12. Ministère de la Sécurité publique |
| 3. Ministère du Conseil exécutif – Secrétariat aux affaires autochtones | 13. Ministère des Transports |
| 4. Ministère du Conseil exécutif – Secrétariat à la jeunesse | 14. Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale |
| 5. Ministère de la Culture et des Communications | 15. Office des personnes handicapées du Québec |
| 6. Ministère de l'Économie et de l'Innovation | 16. Office de la protection du consommateur |
| 7. Ministère de l'Éducation | 17. Régie du bâtiment du Québec |
| 8. Ministère de la Famille | 18. Retraite Québec |
| 9. Ministère des Finances | 19. Société de l'assurance automobile du Québec |
| 10. Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration | 20. Société d'habitation du Québec |

1. Les noms des ministères et organismes ont été mis à jour pour tenir compte des appellations actuelles.

SIGLES ET ACRONYMES

CISSS :	Centre intégré de santé et de services sociaux
CIUSS :	Centre Intégré universitaire de santé et des services sociaux
CvP aînés :	Communauté virtuelle de pratique du Continuum aînés
CTRCAQ :	Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec
INSPQ :	Institut national de santé publique du Québec
MADA :	Municipalité amie des aînés
MAMH :	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MFA :	Ministère de la Famille
MFQ :	Ministère des Finances du Québec
MIFI :	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MRC :	Municipalité régionale de comté
MSP :	Ministère de la Sécurité publique
MSSS :	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTESS :	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
RPA :	Résidence privée pour aînés
SHQ :	Société d'habitation du Québec
TRCA :	Tables régionales de concertation des aînés
VVE :	Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	1
Mise en œuvre des mesures	2
Orientation 1 : Participer dans sa communauté	2
Choix stratégique 1 – Mettre en valeur et soutenir l'engagement citoyen, social et professionnel des aînés	2
Choix stratégique 2 – Soutenir la participation des personnes âgées à la vie sociale et récréative.....	3
Choix stratégique 3 – Encourager la solidarité et le dialogue intergénérationnels	4
Choix stratégique 4 – Faciliter l'accessibilité à l'information.....	5
Orientation 2 : Vivre en santé dans sa communauté	6
Choix stratégique 5 – Reconnaître, accompagner et soutenir les proches aidants d'aînés	6
Choix stratégique 6 – Promouvoir la santé et améliorer la qualité de vie des aînés	7
Choix stratégique 7 – Adapter les pratiques, les services et les stratégies d'intervention aux besoins des aînés.....	8
Orientation 3 : Créer des environnements sains, sécuritaires et accueillants dans sa communauté	10
Choix stratégique 8 – Soutenir les communautés dans leur adaptation au vieillissement de la population	10
Choix stratégique 9 – Rendre les milieux de vie et les habitations adaptables, accessibles et sécuritaires pour les aînés.....	11
Choix stratégique 10 – Assurer la mobilité des aînés.....	13
Choix stratégique 11 – Favoriser le sentiment de sécurité et le respect des droits des aînés.....	14
Recherche et développement des connaissances	15
Conclusion	16
Annexe I	17
Annexe II.....	28

INTRODUCTION

En 2012, le gouvernement lançait la politique Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec (VVE), qui s'inspire du concept du vieillissement actif prôné par l'Organisation mondiale de la santé. Cette politique vise à créer des environnements sains, sécuritaires et accueillants pour les personnes âgées afin de favoriser leur participation à la vie sociale, professionnelle et communautaire ainsi que de leur permettre de vieillir en santé.

La concrétisation de la vision québécoise du vieillissement actif entraîne des modifications dans de nombreux secteurs d'activité, dont la santé et les services sociaux, l'éducation, l'emploi et la main-d'œuvre, la fiscalité, la sécurité sociale, l'habitation, le transport, la justice et l'aménagement du territoire. Il est nécessaire d'adapter les façons de faire en fonction de la proportion croissante des personnes vivant aujourd'hui plus longtemps et en meilleure santé que les générations précédentes.

La politique VVE et le plan d'action 2018-2023, *Un Québec pour tous les âges*, qui en découle appellent une collaboration entre tous les acteurs de la société. Ainsi, les ministères et les organismes gouvernementaux, les municipalités, les organismes communautaires, les associations d'ânés et la population en général sont conviés à mettre en commun leur expertise et leur savoir-faire pour travailler en concertation et de façon cohérente.

Ce plan d'action comprend 85 mesures s'inscrivant sous les onze choix stratégiques qui répondent aux trois orientations de la politique VVE. Les mesures sont conduites par vingt ministères et organismes, avec leurs collaborateurs. Les stratégies employées comprennent la révision de programmes, de services et de façons de faire, l'offre d'aide financière, l'accompagnement et le soutien technique, la création de nouveaux mécanismes d'échange, la formation, la diffusion de matériel de communication, la publication de rapports, de guides et de recueils ainsi que l'amélioration de mesures fiscales. Les investissements totaux prévus pour la mise en œuvre des mesures sont de 12,3 milliards de dollars.

Le présent bilan contient les résultats relatifs à la réalisation des actions entreprises à ce jour et donne l'occasion de bien planifier le travail qu'il reste à accomplir d'ici la fin de la période prévue pour la mise en œuvre du plan d'action.

MISE EN ŒUVRE DES MESURES

Au 31 mars 2021, la mise en œuvre de 82 des 85 mesures figurant dans le plan d'action avait débuté. De ces 82 mesures, 18 sont terminées ou se poursuivent en continu ; les 3 autres mesures ont été reportées ou retirées. Pour les trois premières années de la période que couvre le plan d'action, les investissements totaux sont estimés à 7,8 milliards de dollars.

La synthèse qui suit présente les principales réalisations relatives au plan d'action, classées par orientation et choix stratégique.

Orientation 1

Participer dans sa communauté

Choix stratégique 1

Mettre en valeur et soutenir l'engagement citoyen, social et professionnel des aînés

La reconnaissance de l'apport des aînés à la société qu'ils contribuent à bâtir ainsi que la valorisation de leur pouvoir d'agir constituent des approches importantes pour lutter contre les préjugés associés à l'âge, en plus de se révéler une source d'inspiration pour les aînés eux-mêmes. Le prix Hommage Aînés, un moyen de concrétiser cette reconnaissance, vise à souligner l'engagement de bénévoles qui contribuent, de façon exceptionnelle, à l'amélioration du bien-être des aînés, de leurs conditions de vie et de leur place dans la société. Depuis 2018, un appel de candidatures a été lancé chaque année. La promotion de ce prix est faite auprès de différents organismes du Québec, dont ceux qui représentent des nations autochtones. La ministre responsable des Aînés et des Proches aidants a remis un prix à 54 bénévoles aînés de toutes les régions du Québec.

L'engagement citoyen passe notamment par le maintien de lieux régionaux d'expression et de concertation, où les aînés peuvent échanger et prendre part activement à la recherche de solutions afin de toujours mieux vieillir et vivre ensemble. Ainsi, les tables régionales de concertation des aînés du Québec (TRCA) et la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec (CTRCAQ) sont des organismes sans but lucratif présents sur l'ensemble du territoire québécois, rassemblant notamment des personnes aînées et des organismes qui les représentent ou qui travaillent auprès d'elles. Depuis 2018, les dix-huit TRCA et la CTRCAQ ont porté la voix des milliers d'aînés qu'elles représentent auprès de centaines d'instances locales, régionales ou nationales concernées par les conditions de vie des aînés et l'amélioration de celles-ci. Elles ont aussi été les instigatrices d'avis, de mémoires et de rencontres de concertation régionale où sont définis, entre les participants, les enjeux touchant les aînés dans leur région, qui sont autant d'informations nécessaires à la proposition d'interventions gouvernementales répondant aux besoins des milieux. Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a conclu, avec les TRCA et la CTRCAQ, de nouvelles ententes financières quinquennales qu'il a augmentées afin d'assurer la poursuite de leurs activités.

Par ailleurs, l'instauration de conditions propices à la participation des employeurs et l'apport des services publics par l'adoption de mesures visant à soutenir le prolongement de la vie professionnelle et pouvant être bénéfiques au marché du travail ont été privilégiés. Entre autres, grâce à une aide financière du MSSS, l'Association québécoise de gérontologie a mené, en 2018 et en 2019, une campagne de sensibilisation pour valoriser la contribution des travailleurs expérimentés au sein d'entreprises, privées ou publiques, et d'organismes sans but lucratif. Outre cette campagne qui a permis de joindre plus de 350 organisations et entreprises, cinq capsules Web ont été produites et sept forums régionaux ont été tenus. Après que l'Association québécoise de gérontologie ait cessé

ses activités, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, section Lévis-Rive-Sud, a été désignée pour assurer la poursuite de cette initiative.

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) a produit, de son côté, un outil à l'intention des conseillers aux entreprises de Services Québec et des autres intervenants externes partenaires afin de mieux soutenir leurs interventions visant à résoudre les problèmes d'insertion, de recrutement, de maintien en emploi et de prolongation de la vie professionnelle des travailleurs expérimentés.

Quant au ministère des Finances du Québec (MFQ), il a élevé le crédit d'impôt pour prolongation de carrière² de façon à favoriser le maintien en emploi des travailleurs d'expérience. Les modifications qui y ont été apportées permettent aux travailleurs, dès l'âge de 60 ans, d'éliminer ou de diminuer l'impôt à payer sur leurs revenus d'emploi.

D'autres initiatives ont été prises par le MSSS et ses partenaires afin de mettre en valeur l'engagement citoyen, social et professionnel des aînés. Citons notamment les activités de promotion de la Journée internationale des aînés qui ont été organisées annuellement, depuis le début de la période que couvre le plan d'action, par la CTRCAQ dans toutes les régions du Québec et la mise en ligne, en 2019, d'une capsule vidéo illustrant la contribution des aînés à la société.

Par ailleurs, le Réseau de l'action bénévole du Québec a reçu, de la part du MTESS, le mandat de concevoir et de rendre disponibles des moyens et des outils portant sur le recrutement et le maintien des bénévoles aînés. La réalisation de la mesure a été ralentie par la pandémie, mais déjà des outils servant à promouvoir les bienfaits d'une vie active par l'engagement bénévole, tels que des capsules publicitaires, des interventions médiatiques et des brochures s'adressant aux retraités, ont été produits. De plus, une formation est offerte aux gestionnaires de bénévoles aînés pour les aider à recruter de telles personnes et à faire en sorte qu'elles restent au sein de leurs organisations.

Enfin, la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir s'est vu confier par le ministère de l'Éducation le mandat de concevoir, en collaboration avec la Fédération québécoise du loisir en institution, une boîte à outils afin d'aider les centres communautaires de loisir et les institutions pour personnes âgées à se doter d'espaces honorifiques pour valoriser le travail de leurs bénévoles. Ce sont 85 centres communautaires et 400 membres de la Fédération qui en ont bénéficié.

Choix stratégique 2

Soutenir la participation des personnes aînées à la vie sociale et récréative

Bénéficier de lieux de rencontres et d'un éventail d'activités répondant à leurs attentes, qu'elles soient physiques, sociales, culturelles ou récréatives, contribue à ce que les aînés développent leur sentiment d'être des citoyens à part entière. L'augmentation de l'enveloppe budgétaire réservée aux ententes relatives au développement culturel que le ministère de la Culture et des Communications a conclues avec ses partenaires municipaux a permis de lancer 398 nouveaux projets de médiation culturelle, de loisir culturel et de pratique en amateur expressément destinés aux personnes aînées, autant de moyens de contribuer à briser leur isolement, à les valoriser, à éveiller leur curiosité et à stimuler leur créativité.

Pour favoriser la pleine participation à la vie sociale des personnes aînées immigrantes, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a pour sa part entrepris d'adapter ses services de francisation. À ce jour, les modifications majeures qu'il a apportées à ses programmes ont élargi l'accessibilité de ses services offerts aux personnes immigrantes, dont les personnes aînées

2. Le crédit d'impôt pour prolongation de carrière remplace, depuis le 1^{er} janvier 2019, le « crédit d'impôt pour travailleurs d'expérience ».

admissibles au Québec depuis plus de cinq ans. Le nombre total d'heures de cours permises est passé de 1 800 à 2 200. En ce qui concerne les cours de français langue d'intégration, une analyse du contenu adapté aux besoins des personnes âgées est en cours. Enfin, un projet pilote permettra éventuellement aux partenaires du MIFI de mettre en place un modèle d'apprentissage adapté aux personnes âgées immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

Afin de susciter la participation des personnes âgées à la vie sociale et récréative, le MSSS soutient des projets visant l'adoption d'un mode de vie physiquement actif. Le nouveau cahier de routine d'exercices pour les 50 ans et plus, en préparation, s'ajoutera aux outils du programme Viactive. Le projet consistant à recruter des bénévoles âgés pour accompagner vers l'école, à pied, les élèves du primaire inscrits à un Trotibus a été lancé. Il n'a toutefois pu à ce jour prendre l'ampleur souhaitée en raison de la pandémie de COVID-19.

Choix stratégique 3

Encourager la solidarité et le dialogue intergénérationnels

Forts de leur savoir, de leur savoir-être et de leur savoir-faire, les âgés ont accumulé un bagage de connaissances et d'expériences inestimables à transmettre aux autres générations. Les activités intergénérationnelles représentent des occasions de rencontres où jeunes et âgés apprennent à mieux se connaître. Le Québec compte six maisons des grands-parents, qui ont pour mission de faire se développer les relations entre les différents groupes d'âge. En plus de favoriser l'exercice du rôle de grand-parent auprès des jeunes, des familles et de la communauté, ces maisons facilitent la création de liens intergénérationnels. Le soutien financier que leur assure le MSSS, dans le cadre du plan d'action, a permis à des centaines d'âgés de consacrer, chaque année, des milliers d'heures de bénévolat à l'écriture de lettres livrées par des porteurs de confidences, à l'aide aux devoirs offerte aux écoliers, à la lecture de contes et de livres, à des ateliers portant sur la menuiserie, l'exercice physique, l'horticulture, les sciences, la cuisine ou la peinture ainsi qu'à l'échange d'opinions, d'intérêts, de préoccupations et de connaissances.

Afin d'encourager la solidarité et le dialogue intergénérationnels, le MSSS a également soutenu quatorze projets ponctuels mis en œuvre par des organismes à but non lucratif dans le cadre du programme Québec ami des âgés. De plus, grâce au programme Action Âgés du Québec, quatre organismes ont bénéficié, en 2020-2021, d'une aide financière leur permettant de continuer à offrir des activités intergénérationnelles.

Sur le plan fiscal, le MFQ a élargi les critères d'admissibilité au montant pour personne vivant seule de façon à ce qu'il profite maintenant à environ 10 000 grands-parents hébergeant leurs petits-enfants majeurs aux études.

Par ailleurs, deux projets pilotes ont été expérimentés par le Secrétariat à la jeunesse dans des résidences privées pour âgés (RPA). Il s'agissait d'offrir une unité d'hébergement à des étudiants suivant un enseignement postsecondaire en échange de leur engagement à assurer au moins quarante heures par mois de bénévolat auprès des personnes âgées qui y demeurent. Ces projets ont été interrompus en 2020-2021 en raison des restrictions sanitaires qui limitaient le nombre de visiteurs que les RPA pouvaient accueillir.

En outre, le Secrétariat à la jeunesse soutient des organismes membres du Regroupement des Auberges du cœur du Québec dans la création de groupes intergénérationnels d'entraide afin d'encourager l'instauration de relations positives et enrichissantes entre les jeunes et les âgés. Une douzaine d'Auberges du cœur disposent d'un groupe d'entraide, mais la création de tels groupes a été ralentie par la pandémie. Des activités virtuelles intergénérationnelles ont été mises en place par quelques auberges.

Choix stratégique 4

Faciliter l'accessibilité à l'information

La mesure du MTESS visant à enrichir l'information relative aux programmes et aux services gouvernementaux offerts aux aînés sur le Portail Québec-Citoyens a été abandonnée au profit de la création de la plateforme Web gouvernementale unifiée (Québec.ca) par le Secrétariat à la communication gouvernementale. Avec pour objectif de mettre en ligne un contenu clair, facile à trouver et cohérent, Québec.ca donnera accès, à terme, à plusieurs centaines de sites Web et de services du gouvernement du Québec. Toutes les informations s'y trouvant sont vérifiées, approuvées et fiables. La conception du site adopte une approche centrée sur l'utilisateur.

Par ailleurs, le MTESS a fait de Services Québec la porte d'entrée des services gouvernementaux pour les citoyens et les entreprises sur tout le territoire du Québec au téléphone et au comptoir. Depuis deux ans, il a travaillé à simplifier l'accès aux services publics. Ce ministère a mené différentes activités de communication en vue de mieux faire connaître Services Québec, soit l'ensemble des services gouvernementaux offerts à l'échelle nationale ou locale, et informer les aînés sur les services d'accompagnement dont ils peuvent dorénavant bénéficier dans les bureaux régionaux pour leurs recherches d'information et leurs démarches en vue de transiger avec l'État québécois. Les actions de promotion et de communication de Services Québec ont été suspendues durant la pandémie, mais elles reprendront progressivement.

Par ailleurs, grâce à une initiative de Services Québec, des aînés ont pu bénéficier d'une nouvelle formation à Internet qui leur a été offerte gratuitement par des organismes locaux afin d'améliorer leurs compétences numériques.

Retraite Québec a comme objectif d'accroître la diffusion de l'information sur la planification financière de la retraite auprès des futurs retraités afin de favoriser une prise de décision éclairée et une meilleure sécurité financière à la retraite. Pour ce faire, elle a mis de l'avant différents moyens de communication comme une campagne promotionnelle concernant les cinq facteurs à considérer avant de faire la demande de rente au Régime de rente du Québec, de nouvelles pages Web sur le sujet, des articles ciblés dans son infolettre et son magazine ainsi que des publications sur les réseaux sociaux. De plus, le « blogue de Frédéric Lizotte », porte-parole de Retraite-Québec et le nouveau balado « Le Partenaire » en abordant tout ce qui entoure la planification financière de la retraite et les régimes de retraite contribuent à augmenter la diffusion d'information pertinente. Durant la période de mi-projet, Retraite Québec a également participé à différents salons destinés aux aînés, offert des séances d'information et de préparation à la retraite et collaboré avec des relayeurs d'information afin de rejoindre différemment le public visé. Ce sont autant d'activités qui ont réussi à donner accès à de l'information essentielle pour une prise de décision éclairée.

Enfin, l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) établit des ententes par lesquelles il assure, aux personnes handicapées aînées, à leur famille et à leurs proches, tant l'accès à l'information sur les programmes, les mesures et les services pouvant répondre à leurs besoins que du soutien et de l'accompagnement dans leurs démarches pour s'en prévaloir. En 2020, l'OPHQ a conclu une entente avec l'Appui pour les proches aidants d'aînés.

Orientation 2

Vivre en santé dans sa communauté

Choix stratégique 5

Reconnaître, accompagner et soutenir les proches aidants d'aînés

Les personnes proches aidantes d'aînés assument nombre de responsabilités liées au bien-être, à la sécurité et à l'accompagnement des personnes qu'elles soutiennent. La reconnaissance et la valorisation de leur rôle par le personnel soignant, par la société, voire par eux-mêmes, demeurent cruciales, tant pour les appuyer dans leur engagement que pour faciliter leur recours aux services et aux ressources qui leur sont offerts. Afin d'améliorer l'éventail des services aux personnes proches aidantes, le MSSS a augmenté de 6,1 millions de dollars, entre 2018 et 2021, le financement qu'il accorde à l'Appui pour les proches aidants d'aînés. Depuis le début de la période couverte par le plan d'action, 562 049 heures consacrées à la formation, à l'information ou au soutien psychosocial ont été offertes aux personnes proches aidantes d'aînés, auxquelles il faut ajouter 1,1 million d'heures de répit. Cet organisme soutient 17 Appuis régionaux qui offrent des services aux personnes proches aidantes partout au Québec. Depuis le mois d'avril 2018, environ 360 projets ont permis de joindre chaque année, en moyenne, 47 000 personnes proches aidantes.

En outre, l'Appui pour les proches aidants d'aînés mène différentes actions de sensibilisation visant à favoriser tant la reconnaissance que la valorisation du rôle de personne proche aidante d'aînés et à promouvoir les services qui leur sont offerts. La coordination de campagnes promotionnelles et médiatiques à la télévision, sur le Web et dans les médias sociaux, la diffusion d'une série documentaire ainsi que la production du Jeu des 7 familles font partie des actions auxquelles l'Appui a eu recours pour amener les personnes proches aidantes à se reconnaître comme telles et à aller chercher l'aide dont elles pourraient avoir besoin. Les initiatives prises par l'Appui ont soulevé l'intérêt de la population tout en entraînant une importante activité sur le Web et dans les autres médias. Depuis le début de la période que couvre le plan d'action, le nombre d'interventions faites par le service Info-Aidant a presque doublé, passant de 14 745 en 2017-2018 à 26 473 en 2020-2021.

De son côté, le MSSS a mis en place un comité de concertation auquel il a confié le mandat d'assurer la cohérence et la complémentarité des actions menées par l'Appui ou les directions s'occupant du soutien à l'autonomie des personnes âgées dans les centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et les centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS). Le MSSS a également créé un comité interministériel nommé le comité de suivi de l'action gouvernementale en proche aide ainsi qu'un comité ministériel pour l'accompagner dans les travaux menant à la sanction de la Loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes en octobre 2020. L'adoption de la Politique nationale pour les personnes proches aidantes est planifiée pour avril 2021 et l'adoption du Plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes pour octobre 2021.

La Communauté virtuelle de pratique du Continuum aînés (CvP aînés), s'employant au partage des connaissances et des bonnes pratiques entre les acteurs du réseau de la santé et des services sociaux et ceux du milieu de la recherche, organise ses activités de façon à s'adapter aux besoins de ses membres et à se développer en cohérence avec leurs enjeux prioritaires. Ainsi, depuis 2019, un nouveau volet s'est ajouté au CvP aînés afin d'outiller les gestionnaires dans la planification des services étant destinés aux personnes proches aidantes d'aînés. Des webinaires, résumés de lecture et capsules, notamment, ont été intégrés à la programmation des activités du CvP aînés.

Par ailleurs, l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux a recensé, au sein du réseau de la santé et des services sociaux, vingt-trois initiatives par lesquelles sont reconnues et

soutenues les personnes proches aidantes d'aînés tout au long du continuum de soins et de services offerts à ces derniers. Un recueil de bonnes pratiques comprenant neuf cahiers qui traitent, entre autres sujets, de répit, de soutien psychosocial et de diversité culturelle, a été constitué. Il est construit de façon à susciter, chez ses utilisateurs, la réflexion sur les enjeux se posant dans leur région en ce qui concerne les différentes thématiques abordées. Le recueil est accessible sur la plateforme de la CvP aînés.

Enfin, le MSSS a entrepris des travaux relatifs à la conception d'outils et d'activités de sensibilisation qui s'adressent aux étudiants et au personnel du domaine de la santé et des services sociaux, avec l'objectif de prévenir les problèmes de santé pouvant affecter les proches aidants d'aînés, de favoriser le bien-être de ceux-ci et de les informer des services qui leur sont offerts.

En 2018, le gouvernement a modifié le crédit d'impôt remboursable pour relève bénévole afin de reconnaître la contribution remarquable que certains citoyens peuvent apporter aux personnes aidantes en leur fournissant bénévolement des services de relève à domicile. L'enveloppe de reconnaissance annuelle dont dispose une personne aidante à l'égard d'un bénéficiaire des soins a été majorée de 1 000 \$ à 1 500 \$.

De plus, dans son budget 2020, le gouvernement du Québec remplaçait les quatre volets du crédit d'impôt pour les aidants naturels d'une personne majeure par un crédit d'impôt remboursable, appelé « crédit d'impôt pour les personnes aidantes », qui se décline en deux volets. Les modifications apportées ont permis de minimalement doubler l'aide que reçoivent les personnes aidantes d'un proche atteint d'une déficience grave et prolongée de ses fonctions mentales ou physiques. En outre, l'aide offerte aux personnes aidantes d'une personne admissible âgée de 70 ans ou plus n'ayant pas de déficience est désormais de 1 299 \$.

Enfin, il faut rappeler ici que la mesure selon laquelle le MTESS devait regrouper sur le Portail Québec-Citoyens l'information sur les programmes et les services gouvernementaux destinés aux proches aidants a été retirée du plan d'action en raison de la mise en place progressive de la plateforme Web gouvernementale unifiée Québec.ca (voir la section relative au choix stratégique 4).

Choix stratégique 6

Promouvoir la santé et améliorer la qualité de vie des aînés

L'adoption de comportements et d'habitudes de vie favorables à la santé permet aux personnes aînées d'améliorer leurs conditions de vie. En matière de santé cognitive, les récentes avancées scientifiques confirment que certaines actions – comme l'activité physique, la pratique régulière d'activités stimulantes (apprentissage d'une nouvelle langue, jeux de société ou de cartes, activités culturelles ou sociales, etc.) et le contrôle de la pression artérielle – peuvent prévenir ou retarder les pertes cognitives. Il va sans dire que la promotion des conditions favorisant la bonne santé cognitive est prioritaire. Ainsi, il faut sensibiliser les intervenants en promotion de la santé qui travaillent dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux afin qu'ils puissent adapter leurs interventions auprès des aînés en conséquence. À ce jour, le projet de transfert de connaissances conçu par le MSSS et réalisé par l'Institut national de santé publique du Québec a porté sur deux facteurs de protection de la santé cognitive, soit le mode de vie physiquement actif et la participation sociale. En date du 31 mars 2021, l'INSPQ avait déjà publié un webinaire et cinq bulletins de veille sur le sujet, en plus d'avoir collaboré à la rédaction de cinq synthèses rapides des connaissances en soutien à la promotion de la santé des personnes aînées dans le contexte de la COVID-19.

Une autre mesure instaurée par le MSSS concerne des outils et des activités de sensibilisation, à l'intention des professionnels de la santé, axés sur la promotion de la vaccination des personnes aînées. On parle ici de la vaccination contre l'influenza, indiquée pour les personnes de 75 ans et

plus, et de celle contre le pneumocoque, pour les personnes de 65 ans et plus. Malgré la pandémie de COVID-19, une grande majorité des activités de sensibilisation ont été maintenues et les taux de vaccination des groupes visés sont demeurés stables.

En matière de prévention du suicide, le MSSS soutient la promotion et l'offre, dans toutes les régions du Québec, de la formation « Prévenir le suicide chez les aînés : repérer, protéger et redonner espoir ». Cette formation s'adresse aux intervenants et aux professionnels qui travaillent auprès des aînés, comme les préposés aux bénéficiaires ou le personnel offrant des soins à domicile. Au 31 mars 2021, dix-huit nouveaux formateurs et agents de formation sont actifs dans les régions. La formation est actuellement offerte dans neuf régions, au lieu de trois auparavant.

Le MSSS a soutenu l'enrichissement de la formation « Agir en sentinelle pour la prévention du suicide » en intégrant de l'information concernant expressément les aînés. L'objectif est de mieux outiller les personnes formées à reconnaître les signes précurseurs des comportements suicidaires chez les aînés. La pandémie a eu comme conséquence négative de freiner l'essor du projet.

Par ailleurs, la mise à jour du Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social, entreprise conjointement par le MSSS et la Société d'habitation du Québec (SHQ), s'est terminée en mars 2021. Le soutien communautaire en logement social regroupe un éventail d'actions bénéficiant à l'ensemble des locataires, par lesquelles on peut notamment prévenir l'isolement social et favoriser le maintien à domicile des locataires aînés. Il se manifeste par l'appui aux comités de locataires, l'accompagnement des locataires aînés dans leurs démarches auprès des services publics et toute intervention sociale ou communautaire visant à encourager leur participation dans leur milieu. Le MSSS entend maintenant diffuser ce cadre de référence afin de promouvoir l'adoption des meilleures pratiques en matière de soutien communautaire en logement social partout au Québec.

Choix stratégique 7

Adapter les pratiques, les services et les stratégies d'intervention aux besoins des aînés

Les personnes aînées doivent pouvoir compter sur des services sociaux et des services de santé accessibles, coordonnés et organisés sur la base de leurs besoins. Par conséquent, une main-d'œuvre qualifiée et en nombre suffisant doit être disponible pour offrir ces services en temps opportun. La production annuelle de son plan prévisionnel des effectifs permet au MSSS de cerner les enjeux qui se posent aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux au regard de la main-d'œuvre et de proposer des actions pour les affronter. En partenariat avec le MTESS notamment, le MSSS s'applique à faire connaître les métiers et les professions du domaine de la santé afin d'inciter les membres de divers groupes (jeunes, personnes issues de l'immigration, chômeurs) à venir travailler au sein de ce réseau. Par exemple, depuis août 2019, un programme de bourses d'études est offert aux étudiants inscrits à la formation menant au diplôme d'études professionnelles en assistance à la personne en établissement et à domicile. Plus de 2 500 bourses ont été octroyées depuis la mise en place de ce programme.

En matière de services de soutien à domicile, le MSSS compte répondre à la demande croissante des besoins en offrant davantage d'heures de services à un plus grand nombre de personnes aînées, tout en s'assurant que l'intensité de ces services soit appropriée. Depuis 2018-2019, on compte près de 10 000 usagers supplémentaires. L'ajout de 3,5 millions d'heures de services de soutien à domicile a permis d'intensifier les services offerts notamment aux personnes pour lesquelles le risque d'être hébergées ou hospitalisées était le plus élevé, cet ajout contribuant à leur maintien à domicile.

Par ailleurs, le MSSS poursuit la révision du Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique. Les usagers bénéficient d'un soutien financier qui leur permet de recevoir des services d'aide à domicile incluant, notamment, des services d'assistance personnelle et des services d'aide aux activités de la vie domestique comme l'entretien ménager, la préparation de repas ainsi

que les soins d'hygiène. L'objectif de cette révision est d'améliorer l'accès aux services d'aide à domicile pour les personnes âgées et celles qui ont des incapacités, sont vulnérables ou ont de faibles revenus afin qu'elles puissent demeurer chez elles le plus longtemps possible.

Annoncé en février 2019, le Programme québécois de soins buccodentaires et de soins d'hygiène quotidiens de la bouche est depuis instauré dans l'ensemble des CISSS et CIUSSS. Il comprend la formation du personnel soignant, l'évaluation de la santé buccodentaire par le personnel infirmier, l'embauche d'hygiénistes dentaires et la signature d'ententes de collaboration avec les dentistes et les denturologistes. En raison de la pandémie, certains établissements ont dû mettre en veilleuse l'implantation du programme. Dans les installations où celui-ci a été mis en place dans son intégralité, on note une amélioration de la santé buccodentaire des usagers.

Les travaux du MSSS qui visent, à terme, l'implantation des meilleures pratiques en matière de services offerts aux aînés atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'autres troubles neurocognitifs majeurs se poursuivent. Une journée provinciale a réuni, en 2019, des acteurs du réseau de la santé et des services sociaux, des milieux communautaires et de celui de la recherche. Un comité consultatif ministériel assure le suivi des travaux provinciaux et entreprend des travaux de révision de certains paramètres cliniques et organisationnels.

Le MSSS s'emploie par ailleurs à favoriser l'usage approprié des antipsychotiques par les résidents des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) qui présentent des symptômes comportementaux et psychologiques de la démence. Le but du projet collaboratif « Optimisation des pratiques, des usages, des soins et des services – Antipsychotiques (OPUS – AP) » est notamment de faire augmenter le recours aux approches de base et aux interventions non pharmacologiques dont l'efficacité a été démontrée pour la prise en charge de ces symptômes. Si la mise en œuvre du projet a été ralentie par la pandémie de COVID-19, les résultats observés à ce jour, autant par le personnel clinique que par les proches, font état de retombées positives sur l'amélioration de la qualité de vie des résidents.

Pour être rendus à la bonne personne, au bon moment, au bon endroit, les services destinés aux personnes âgées doivent être coordonnés et complémentaires. La qualité de ces services étant tributaire du niveau de concertation de tous les partenaires qui en assurent la prestation, le MSSS a poursuivi ses travaux visant à élaborer des lignes directrices sur la coordination et la concertation entre les CISSS, les CIUSSS et les organismes publics, communautaires et privés. La pandémie de COVID-19 a occasionné des retards dans l'échéancier. À ce jour, l'information sur les bonnes pratiques a été colligée et les étapes suivantes ont été revues de façon à permettre la mise en application rapide des lignes directrices.

En outre, le MSSS projetait d'analyser et d'implanter les meilleures initiatives locales ou régionales mettant en lien les groupes de médecine familiale et les intervenants en gestion de cas afin d'assurer, aux patients ayant un profil complexe, un meilleur accès aux soins dont ils ont besoin et la continuité de ces soins. Le projet a dû être reporté en raison de la pandémie de COVID-19, mais il doit être entrepris incessamment.

S'inscrivant dans une démarche globale qui vise à améliorer l'organisation des soins et des services offerts à la population, qu'il s'agisse de soins de longue durée dans des établissements ou de soins à domicile, des forums sur les meilleures pratiques à suivre dans les CHSLD et pour le soutien à domicile ont eu lieu respectivement en 2016 et en 2017. La mesure inscrite dans le plan d'action 2018-2023 consistait à suivre l'implantation de sous-composantes relatives aux engagements pris, dans le cadre de ces forums, par le MSSS et les présidents-directeurs généraux des établissements de santé et de services sociaux. Ces engagements étaient tous remplis en 2019.

Orientation 3

Créer des environnements sains, sécuritaires et accueillants dans sa communauté

Choix stratégique 8

Soutenir les communautés dans leur adaptation au vieillissement de la population

Toutes les communautés du Québec doivent relever de grands défis lorsqu'elles veulent répondre aux besoins de leur population âgée, en particulier les petites municipalités – qui disposent de ressources limitées. Les municipalités et les MRC représentent le niveau de gouvernement le plus près des citoyens et le plus apte à intervenir pour créer ou maintenir des milieux de vie favorables aux aînés. En effet, elles sont appelées à revoir l'éventail des services qu'elles offrent et leur positionnement dans des domaines tels que l'habitation, la santé, les loisirs, la participation sociale, l'aménagement urbain et le transport. Ainsi, grâce aux améliorations apportées au Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés, l'aide qu'offre le MSSS aux municipalités et aux MRC pour qu'elles adaptent leurs services et leurs infrastructures au vieillissement de la population s'est accrue. En plus de bénéficier d'un soutien financier leur permettant d'assumer une partie des dépenses qu'engendre l'élaboration d'une politique et d'un plan d'action pour les personnes âgées, les municipalités de moins de 15 000 habitants peuvent dorénavant recevoir aussi un montant d'argent équivalent pour mettre à jour ces documents.

Par ailleurs, toutes les municipalités bénéficient désormais d'un soutien technique pouvant aller jusqu'à douze heures. Outre qu'il leur permet d'avoir une meilleure compréhension du concept de vieillissement actif et des composantes de chaque étape de la démarche Municipalité Amie des aînés (MADA), ce soutien sert à préciser leur rôle et celui des partenaires du milieu dans l'adaptation des services et des infrastructures aux besoins des aînés.

Un deuxième volet a été ajouté au Programme de soutien à la démarche MADA afin de répondre à un besoin rapporté par les municipalités et les MRC. Il permet aux MRC dont des municipalités ont entrepris une démarche MADA d'embaucher une ressource pour coordonner la mise en œuvre et le suivi des plans d'action de ces municipalités. Le coordonnateur est un ambassadeur de la démarche MADA dans son milieu ; son rôle d'accompagnateur consiste à encourager la mobilisation des acteurs clés, à mener des actions en faveur des aînés et à favoriser la concertation territoriale. Depuis l'annonce du nouveau volet du programme, en 2019, douze MRC, situées dans neuf régions administratives du Québec, s'en sont prévaluées. En tout, plus de 107 municipalités, dont plusieurs sont dévitalisées, ont manifesté leur volonté de se mobiliser. La contribution du coordonnateur MADA a donc comme résultat la cohérence d'interventions structurantes non seulement au sein des communautés mais, plus largement, dans différentes régions du Québec.

En plus d'avoir enrichi le programme, le MSSS a multiplié ses efforts pour soutenir l'adaptation des municipalités et des MRC amies des aînés aux besoins de la population âgée qui y vit. Il mise sur l'acquisition et le partage de connaissances, notamment en facilitant la mise en réseau des parties prenantes à l'occasion de rencontres dont il assure l'organisation. Outre les rencontres qui réunissent de façon bisannuelle les grandes villes MADA, le MSSS a planifié la tenue de dix-sept rencontres régionales pour les autres municipalités et MRC engagées dans la démarche MADA. Ainsi, la toute première rencontre régionale s'est tenue le 21 février 2020 dans le Centre-du-Québec. À cause de la pandémie de COVID-19, le MSSS a revu son approche : les rencontres en présence ont été délaissées au profit de webinaires et de rencontres régionales virtuelles. Toutefois, les rencontres en présence reprendront, en fonction de l'évolution des mesures sanitaires. Le MSSS a aussi assuré la production de guides thématiques sur les enjeux individuels et collectifs liés aux champs d'action prioritaires de la démarche MADA ainsi que d'un guide sur les commerces amis des aînés. De plus, grâce à une nouvelle offre d'accompagnement, les MADA sont dorénavant mieux outillées pour

apporter les changements nécessaires à leurs pratiques en matière d'aménagement et d'urbanisme de façon à assurer l'accessibilité des services, à faciliter les déplacements actifs, à diversifier l'offre résidentielle et à contribuer à l'offre de milieux de qualité pour les aînés.

Par ailleurs, grâce au réseau de répondants en sécurité civile mis en place par le ministère de la Sécurité publique (MSP), les municipalités amies des aînés qui en font la demande peuvent maintenant être accompagnées lorsqu'il s'agit d'élaborer leur plan de sécurité civile et d'adapter à leurs citoyens aînés leurs mesures d'urgence en cas de sinistre.

En outre, l'enveloppe annuelle du Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés offert par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) aux municipalités pour la réalisation de petits projets d'infrastructures et d'aménagements répondant aux besoins des aînés a été augmentée de près de 35 %. Depuis 2018, des portes à ouverture automatique, des trottoirs aménagés, des dispositifs d'éclairage extérieur, des bancs de parc, des bacs de jardinage surélevés et diverses autres infrastructures ont été construites ou aménagées par les municipalités dans le cadre de 117 projets à la faveur d'une aide financière de 7 millions de dollars. La réalisation de ces projets permet aux aînés non seulement de demeurer actifs dans leur communauté, mais aussi de créer et d'entretenir des liens sociaux nécessaires à leur bien-être.

Enfin, la mobilisation sur la question du vieillissement ne peut toutefois pas se concrétiser sans le recours à des stratégies locales, régionales ou nationales concertées, cohérentes et intégrées. Les organismes locaux, régionaux et nationaux qui offrent des services aux personnes aînées ou qui défendent leurs intérêts et leurs droits sont des acteurs clés lorsqu'il s'agit de répondre de façon optimale aux besoins de ces personnes. Ils ont une fine connaissance de leur territoire et ont le pouvoir d'intervenir directement pour créer ou maintenir des milieux de vie favorables aux citoyens âgés. Ainsi, le MSSS a reconduit le programme Québec ami des aînés en 2018. Deux appels de projets, auxquels ont répondu plus de 350 organismes, ont depuis été lancés. Des centaines de projets, totalisant plus de 21 millions de dollars, ont vu le jour dans diverses régions du Québec, où ils contribuent notamment à soutenir la participation des aînés à la vie sociale et récréative de leur communauté, à contrer l'isolement social et à faciliter l'accessibilité à l'information. De plus, pour contribuer au maintien et à la pérennité d'activités destinées aux aînés et misant sur leur participation sociale, le maintien dans leur communauté en toute sécurité, leur valorisation ainsi que la solidarité intergénérationnelle, le MSSS a lancé un nouveau programme : Action Aînés du Québec. Celui-ci offre à des organismes œuvrant auprès des aînés une aide financière tant pour l'embauche de ressources humaines que pour l'acquisition de matériel et d'équipement. Au total, 105 organismes ont bénéficié d'une aide financière pendant la première année de la mise en œuvre du programme, soit en 2020-2021, pour des investissements atteignant 3,3 millions de dollars. De nouvelles ententes ont par ailleurs été signées avec les administrations régionales du Nord-du-Québec, en 2019, afin de permettre à celles-ci de gérer le financement des projets portés par des organismes de leur territoire.

Choix stratégique 9

Rendre les milieux de vie et les habitations adaptables, accessibles et sécuritaires pour les aînés

L'habitation et le milieu de vie revêtent une grande importance pour les aînés, et leur influence sur le bien-être et la santé est déterminante. La localisation et l'aménagement adapté de leur domicile ainsi que l'accessibilité des services peuvent peser sur leur autonomie et leur capacité à rester dans leur milieu de vie. Ainsi, le MSSS a conçu un accompagnement technique basé sur l'approche « Bâtiment durable pour aînés » (BDA) à l'intention des municipalités et des MRC déjà engagées dans la démarche MADA pour favoriser la création, sur leurs territoires respectifs, de milieux de vie et d'habitations qui soient modulables, accessibles et sécuritaires pour les aînés. La démarche BDA vise essentiellement à influencer positivement la qualité de vie des aînés et à améliorer leur santé, leur sécurité et leur situation financière de façon à ce qu'elles puissent vieillir chez elles le plus longtemps possible et dans des conditions optimales. Concrètement, l'accompagnement technique consiste

en un transfert de connaissances, entre autres, sur la manière de conduire l'amélioration d'une habitation pour aînés ou de rédiger les éléments de devis à intégrer aux appels d'offres concernant la conception et la construction de tels bâtiments.

La Société d'habitation du Québec (SHQ) veille à prendre en compte les enjeux liés au maintien des personnes aînées dans leur logement. Elle s'est notamment engagée à accroître l'offre de logements abordables pour aînés de 1 000 unités d'ici 2023. Au 31 mars 2021, c'était déjà chose faite puisque 899 logements étaient offerts aux aînés dans le cadre du programme AccèsLogis Québec et que 181 logements additionnels étaient financés par l'entremise du programme Supplément au loyer.

De plus, afin d'assurer une réponse adaptée aux besoins des locataires en matière de soutien communautaire dans les logements subventionnés, la SHQ et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture ont procédé à un appel de projets concernant la réalisation d'une recherche ayant pour objectif de cerner les besoins des personnes vivant dans un logement subventionné. Les résultats sont attendus d'ici juin 2022.

Par ailleurs, en collaboration avec le réseau de la santé et des services sociaux, la SHQ soutient financièrement la réalisation de travaux d'adaptation afin de permettre notamment aux personnes aînées de vivre à domicile, de façon autonome et sécuritaire, le plus longtemps possible. Depuis 2018, la SHQ a enrichi son Programme d'adaptation de domicile et près de 1 250 logements ont ainsi été adaptés pour les personnes âgées.

De plus, la SHQ encourage les pratiques innovantes assurant le bien-être et le vieillissement actif des personnes aînées. À l'occasion du Rendez-vous de l'habitation tenu en novembre 2019, la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants a remis le prix Habitat novateur aux représentants de l'habitation lauréate et elle a présenté la vidéo promotionnelle réalisée sur cette habitation et ses occupants aux 490 personnes présentes. On peut voir la vidéo sur le site Web de la SHQ et sur les différents médias sociaux.

De son côté, le ministère de l'Économie et de l'Innovation soutient, dans le domaine de la gérontechnologie, les avancées qui visent à favoriser le maintien à domicile sécuritaire des aînés. Six projets ont d'abord été financés avant le lancement, en 2019, d'appels à projets précis s'inscrivant dans le Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation, sous le volet concernant le soutien aux projets d'innovation sociale « Vieillir et vivre ensemble ». Jusqu'ici, ce nouveau volet a permis de soutenir financièrement dix projets additionnels. À titre d'exemple, le projet Laboratoire d'aide numérique à la vie autonome a été réalisé par la Maison de l'innovation sociale afin de mieux soutenir la vie autonome des aînés à l'aide des technologies en favorisant le bien-vivre chez soi et dans la communauté. Plusieurs aînés ont affirmé que leur appropriation de certaines des technologies contenues dans le projet avait accru leur sentiment de sécurité et que cela les a encouragés à sortir de leur domicile, chose qu'ils n'osaient malheureusement plus faire.

La Régie du bâtiment du Québec, en collaboration avec l'OPHQ, a publié le guide intitulé *Accessibilité à l'intérieur des logements d'habitation*. Ce guide explique les exigences, introduites dans le Code de construction du Québec le 1^{er} septembre 2018, sur l'accessibilité à l'intérieur des nouveaux logements d'habitation, des normes que les professionnels de la construction résidentielle doivent obligatoirement respecter depuis le 1^{er} septembre 2020.

En ce qui concerne le MAMH, il a veillé à sensibiliser les municipalités aux questions d'accessibilité et d'adaptabilité des logements. Il a mis en ligne diverses actualités sur son site Web, lesquelles ont été reprises par les portails Réseau d'information municipale et Québec Municipal. Ce ministère a aussi mis en ligne un numéro du bulletin *Muni-Express* portant sur les réglementations gouvernementale et municipale en matière d'accessibilité et d'adaptabilité à l'intérieur des logements neufs pour les personnes ayant des contraintes à la mobilité en raison de l'âge ou d'un handicap.

Par ailleurs, le MSSS a continué à étendre à toutes les résidences privées pour aînés du Québec l'approche de gestion du risque en sécurité incendie proposée par le CISSS de Chaudière-Appalaches. Cette approche comprend notamment la formation des employés sur les bons comportements à adopter, la transmission aux résidents de l'information à ce sujet, l'élaboration de stratégies relatives à l'évacuation et des exercices d'évacuation. La pandémie en a ralenti l'implantation dans ces résidences, mais les travaux se poursuivent.

En 2018, le MFQ annonçait l'augmentation du crédit d'impôt remboursable pour l'achat ou la location de biens visant à prolonger l'autonomie des aînés. La franchise annuelle a été diminuée de 500 \$ à 250 \$ et de nouveaux biens se sont ajoutés à ceux qui étaient précédemment admissibles, soit les appareils pour les malentendants ainsi que les dispositifs non motorisés d'assistance aux déplacements (marchettes, déambulateurs, cannes, béquilles et fauteuils roulants manuels).

Choix stratégique 10

Assurer la mobilité des aînés

Pour la personne aînée, conserver sa mobilité le plus longtemps possible est une condition essentielle à la concrétisation de son désir d'autonomie, tant recherchée, que ce soit pour fréquenter ses amis et ses proches, aller faire ses courses, garder la forme ou, encore, se rendre à ses activités de loisir et à ses rendez-vous médicaux. En matière de mobilité, le ministère des Transports du Québec (MTQ), en collaboration avec le MSSS, a travaillé à l'élaboration d'un programme destiné aux instances municipales et visant à accroître la mobilité des personnes aînées qui vivent dans les régions rurales. Ce programme a pour objectif de soutenir financièrement des études de besoins et de faisabilité, l'implantation de projets pilotes permettant la mise en place de nouveaux services de transport ainsi que des initiatives permettant à la clientèle aînée de se familiariser avec les services de transport collectif régional. La mise en œuvre du programme a été retardée en raison de la pandémie de COVID-19.

Le MTQ a également travaillé au renouvellement de son Programme d'aide au développement du transport collectif. À partir de 2022, les organismes responsables du transport collectif en milieu rural qui veulent se prévaloir du programme devront tenir compte des besoins des aînés au regard de la mobilité et adopter les mesures permettant d'y répondre.

Par ailleurs, le MTQ publiait, en août 2020, un arrêté ministériel qui définissait les règles devant encadrer l'utilisation des aides à la mobilité motorisée sur la voie publique, de façon à assurer tant la sécurité des utilisateurs de telles aides qu'une cohabitation harmonieuse entre ceux-ci et les autres usagers de la route. Cet arrêté ministériel prend en compte les règles établies pour le projet pilote qui s'est déroulé de 2015 à 2020. Il comprend une définition révisée des caractéristiques d'une aide à la mobilité motorisée, les exigences quant aux équipements obligatoires et aux équipements prohibés ainsi que les règles de circulation à respecter. La campagne de sensibilisation aux nouvelles règles de sécurité se poursuit.

De plus, le MTQ est à constituer une équipe de conseillers afin de soutenir les initiatives de sensibilisation à la sécurité routière partout au Québec. Les municipalités pourront ainsi bénéficier de conseils, d'un accompagnement et de soutien dans la réalisation des projets liés à leur démarche MADA fournis par un conseiller régional en partenariat de sécurité routière.

Avec le souci de favoriser l'autonomie des aînés dans les déplacements qu'ils effectuent à l'extérieur de leur domicile, l'OPHQ prépare un recueil à l'intention des municipalités amies des aînés afin qu'elles puissent recourir aux meilleures pratiques lorsqu'il s'agit de rendre leurs infrastructures accessibles à l'ensemble de leurs citoyens. Des infrastructures adaptées aux besoins des personnes aînées ou handicapées rendent leurs déplacements plus sécuritaires et plus fluides, leur assurent un

meilleur accès à différents modes de transport et leur permettent de s'appuyer sur une signalisation appropriée qui les aide tant à se repérer qu'à s'orienter.

En outre, l'OPHQ mène des travaux dans le cadre d'une étude sur l'accessibilité des petits bâtiments où sont offerts des biens et des services à la population afin de cerner les principaux défis à relever et d'émettre des recommandations à cet effet.

Le MSSS voulait quant à lui sensibiliser les municipalités à l'importance d'un entretien sécuritaire des infrastructures piétonnières durant la saison hivernale pour assurer la mobilité des aînés. Des actions en cours mèneront à la diffusion d'un outil de vulgarisation s'adressant aux municipalités.

Enfin, la Société de l'assurance automobile du Québec a élargi la diffusion d'outils de sensibilisation à la sécurité routière destinés aux aînés. La pause attribuable à la pandémie de COVID-19 ne l'a pas empêchée de produire des outils numériques par lesquels elle voulait joindre une population aînée branchée et, par le fait même, un plus grand nombre d'aînés, particulièrement ceux qui ne font pas partie d'organisations locales et ceux qui habitent en région éloignée.

Choix stratégique 11

Favoriser le sentiment de sécurité et le respect des droits des aînés

Plus une personne aînée dispose d'une information riche avant d'agir, peu importe le type de situation dans laquelle elle peut se trouver, plus elle a la force et la compétence nécessaires pour prendre des décisions éclairées. Cela fait aussi en sorte qu'elle peut exercer son pouvoir d'agir, une condition essentielle au maintien de son autonomie. Afin d'améliorer les connaissances qu'ont les aînés des obligations et des droits respectifs des propriétaires et des locataires de résidences privées pour aînés (RPA), le MSSS a entrepris de diffuser de l'information sur la portée du bail en RPA et l'annexe relative aux services qui l'accompagne ainsi que sur les différentes étapes de la relation contractuelle (signature, modification ou résiliation) et les mécanismes de règlement à l'amiable, de plainte et de recours. Un partenariat entre le MSSS, le MAMH, le Tribunal administratif du logement, la Fédération des centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes et quelques autres organismes partenaires a mené à la publication de trois guides : le premier est destiné aux futurs locataires et le deuxième, aux locataires actuels – tous deux ayant paru à l'automne 2019 –, tandis que le troisième, destiné aux exploitants de RPA, a paru à l'hiver 2020. Une copie papier des deux premiers guides peut être obtenue auprès des centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes, lesquels offrent aussi des séances de formation à la clientèle aînée. Le MSSS les a mis tous les trois en ligne, sur son site Web.

Par ailleurs, afin d'informer les personnes aînées immigrantes et des minorités ethnoculturelles sur leurs droits et sur les recours au regard du racisme et de la discrimination, afin aussi de les sensibiliser à ces questions, le MIFI soutient des organismes à but non lucratif dans la réalisation de leurs projets. Grâce au soutien financier accordé à Ressources ethnoculturelles contre l'abus envers les aînés, des pièces de théâtre, suivies d'échanges de propos, ont été présentées dans différentes régions du Québec.

Le MSP a quant à lui entrepris de faire paraître des articles dans des publications s'adressant aux personnes aînées ou à leurs proches aidants afin de les sensibiliser aux aléas auxquels ils peuvent être exposés et de les préparer à y faire face.

Par ailleurs, le ministère de la Justice a offert une formation au personnel des centres de justice de proximité. Cette formation a pour objectifs de les sensibiliser aux facteurs de vulnérabilité des personnes aînées et de leur permettre d'adapter leur intervention. Elle sera également offerte aux employés des centres d'aide aux victimes d'actes criminels.

Le ministère de la Famille a, quant à lui, assuré la promotion et la diffusion de son *Guide pour accompagner les organisations dans leurs actions visant à prévenir et à contrer l'intimidation* auprès de centaines d'organismes s'occupant des aînés et d'une formation en ligne.

Enfin, l'Office de la protection du consommateur a réédité son guide intitulé *Aînés et consommation : des droits à faire valoir*. Il s'agit d'un outil populaire et apprécié depuis plusieurs années, qui est utilisé par les agents de protection du consommateur pour faire de la sensibilisation et par les personnes intervenant auprès des aînés.

Recherche et développement des connaissances

Le vieillissement de la population québécoise est un phénomène qui prend de l'ampleur, d'où l'importance d'approfondir et de mettre à jour les connaissances inhérentes aux différentes disciplines sur lesquelles il a des répercussions. Dit autrement, le développement des connaissances concourt ici à la compréhension des effets du vieillissement sur la société québécoise, qu'il s'agisse de changements sociaux, de planification des politiques publiques ou d'amélioration des conditions de vie des aînés.

Un appel de propositions a été lancé, en janvier 2020, par le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) et ses partenaires gouvernementaux (MSSS, MAMH, SHQ et MIFI) dans le cadre de la quatrième édition de l'action concertée sur le vieillissement. Les neuf projets de recherche retenus, dont la thématique porte sur les personnes aînées vivant des dynamiques de marginalisation et d'exclusion sociale, ont débuté en novembre 2020.

En outre, le MSSS a signé, avec le FRQSC, une entente de partenariat concernant l'élaboration d'un programme de recherche-action sur le vieillissement actif de la population du Québec. Cette recherche vise entre autres à expérimenter, avec les organismes du milieu, les pratiques, les approches et les outils les plus susceptibles de créer des conditions propices au vieillissement actif, avant de l'étendre à tout le Québec. Ainsi, dans le cadre de ce programme de recherche-action, quatre projets ont commencé en février 2020 et neuf projets suivaient en mars 2021. Ils s'intéressent à plusieurs enjeux et questions touchant la participation, la santé ou la sécurité des aînés, notamment les activités intergénérationnelles et l'inclusion sociale, la santé mentale et la prévention du déclin cognitif, l'habitation ainsi que les transports.

Par ailleurs, une évaluation du Programme de soutien à la démarche MADA est en cours. Le MSSS souhaite faire avancer les connaissances sur le déploiement du programme et les effets de celui-ci sur les municipalités et les MRC participantes afin d'optimiser l'appui qu'il leur offre pour les aider à adapter leurs services et leurs infrastructures au vieillissement de la population. Les résultats des travaux accomplis à ce jour montrent que le programme favorise le développement du « penser et agir aîné » dans les municipalités, l'accroissement des investissements locaux en faveur des aînés, l'établissement de nouvelles formes de collaboration ainsi que l'intensification du réseautage et de la collaboration entre les partenaires du milieu, incluant notamment les acteurs du réseau de la santé et des services sociaux.

Enfin, mentionnons l'état d'avancement de quelques autres programmes ou projets de recherche qui ont été élaborés ou lancés, dont certains se poursuivent, depuis le début de la période couverte par le plan d'action :

- la préparation, en 2021, d'un appel à projets prenant en compte les orientations du MSSS en ce qui a trait à la réponse aux besoins des personnes vivant avec un trouble neurocognitif majeur et de leurs proches ;
- la mise en route des projets retenus après le premier appel à projets concernant des problématiques liées à la maladie d'Alzheimer et aux autres maladies neurodégénératives qui y sont apparentées ;
- la poursuite de cinq projets ciblés touchant des problématiques propres aux personnes âgées et aux services de proximité ;
- la poursuite d'un projet portant sur les besoins, en matière de soutien communautaire, de plusieurs groupes de population, dont les aînés en légère perte d'autonomie.

CONCLUSION

Le présent bilan permet de faire état des réalisations des ministères et organismes gouvernementaux, avec leurs partenaires le cas échéant, depuis le lancement du Plan d'action 2018-2023 : un Québec pour tous les âges, le deuxième plan d'action lié à la Politique gouvernementale sur le vieillissement. Malgré les événements inattendus que non seulement le Québec, mais aussi toute la planète, a dû affronter, les acteurs liés à la mise en œuvre de ce grand projet sont demeurés en action, concentrés sur les adaptations qu'ils avaient résolu d'effectuer afin de faire du Québec une société pour tous les âges. C'est ainsi qu'au 31 mars 2021, 97 % des mesures prévues dans le plan d'action étaient en cours de réalisation ou complétées. Pour les trois premières années de la période que celui-ci couvre, on estime les investissements à 7,8 milliards de dollars.

L'action du gouvernement du Québec à l'égard des personnes âgées dépasse toutefois les mesures prévues à ce seul plan d'action. Elle englobe les autres politiques et plans d'action gouvernementaux qui bénéficient aux aînés, l'amélioration continue en matière de services de santé et de services sociaux destinés aux aînés ainsi que les mesures fiscales visant à soutenir l'autonomie des aînés. En 2018, alors que le MSSS et ses partenaires achevaient de préparer le plan d'action intitulé *Un Québec pour tous les âges*, on prévoyait que les investissements gouvernementaux atteindraient 24,2 milliards de dollars en 2023. Depuis l'adoption de ce plan, le gouvernement a multiplié les initiatives afin de répondre aux besoins émergents des aînés. Parmi celles-ci figurent les maisons des aînés et les maisons alternatives, qui vont s'ouvrir progressivement dans les régions du Québec, la Loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes (RLRQ, chapitre R-1.1), la politique qui en découle ainsi que la première Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée. De nouveaux investissements, importants, ont été consentis de façon à élargir l'éventail des services publics offerts pour le soutien à domicile des personnes âgées.

Dans la mesure où les Québécois vivent aujourd'hui plus longtemps et en meilleure santé que ceux des générations précédentes, il faut continuer à innover pour relever au mieux les défis posés par le vieillissement de la population, phénomène qui s'amplifiera d'ici 2031. Le MSSS et ses partenaires gouvernementaux restent très attentivement à l'écoute des besoins des aînés et ils veillent à planifier adéquatement, comme à adapter en continu, services, politiques et programmes conçus pour améliorer les conditions de vie de ces personnes.

La politique Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec, avec sa vision intégrée et cohérente de l'action gouvernementale en faveur des aînés, est appelée à se poursuivre.

ANNEXE I

Tableau récapitulatif des mesures

	Mesure	MO responsable MO collaborateur <i>Partenaires du milieu</i>	Calendrier initial	État de réalisation au 31 mars 2021
Choix stratégique 1 : Mettre en valeur et soutenir l'engagement citoyen, social et professionnel des aînés				
1	Élaborer une stratégie de sensibilisation pour valoriser la contribution des aînés auprès de l'ensemble de la population	MSSS	2019-2023	En cours de réalisation
2	Promouvoir la Journée internationale des aînés dans toutes les régions du Québec	MSSS <i>CTRCAQ et TRCA</i>	2018-2023	En cours de réalisation
3	Poursuivre la réalisation du prix Hommage Aînés visant à reconnaître l'engagement des personnes qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des aînés	MSSS <i>CTRCAQ et TRCA</i>	En continu	En cours de réalisation
4	Assurer le maintien des activités de concertation des TRCA et de coordination de la CTRCAQ	MSSS <i>CTRCAQ et TRCA, organismes régionaux et locaux</i>	En continu	En cours de réalisation
5	Concevoir et rendre disponibles des moyens et outils portant sur le recrutement et le maintien des bénévoles aînés et de ceux qui œuvrent auprès d'eux dans des secteurs ciblés	MTESS <i>RABQ</i>	2019-2022	En cours de réalisation
6	Reconnaître l'implication bénévole des aînés dans les organismes de loisir et sport	MEES <i>FQCCL, RABQ</i>	2018-2019	Réalisée
7	Promouvoir le Guide de bonnes pratiques pour favoriser l'embauche, le maintien et le retour en emploi des travailleuses et des travailleurs expérimentés auprès des partenaires du milieu du travail	MSSS <i>BNQ AQG</i>	2018-2021	En cours de réalisation
8	Réaliser un outil guidant l'approche des services publics d'emploi pour favoriser le recrutement, l'insertion et le maintien en emploi ainsi que le prolongement de la vie	MTESS <i>Comité consultatif pour les travailleurs et les travailleuses de 45 ans et plus</i>	2020-2021	Réalisée

	professionnelle des travailleuses et des travailleurs expérimentés			
9	Bonifier le crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience	MFQ	En continu	Se poursuit en continu
Choix stratégique 2 : Soutenir la participation des aînés à la vie sociale et récréative				
10	Bonifier l'offre culturelle destinée aux aînés dans les ententes de développement culturel signées avec le milieu municipal	MCC MSSS <i>Municipalités et MRC</i>	2018-2023	En cours de réalisation
11	Adapter l'offre de services de francisation aux besoins des personnes âgées immigrantes	MIFI <i>Organismes du milieu</i>	2019-2021	En cours de réalisation
12	Soutenir des projets visant l'adoption d'un mode de vie physiquement actif chez les aînés	MSSS <i>CISSS et CIUSSS, Réseau FADOQ, SCC</i>	2018-2023	En cours de réalisation
Choix stratégique 3 : Encourager la solidarité et le dialogue intergénérationnels				
13	Soutenir les activités intergénérationnelles des Maisons des grands-parents	MSSS <i>Maisons des grands-parents</i>	En continu	En cours de réalisation
14	Soutenir la réalisation de projets intergénérationnels favorisant le transfert ou la valorisation du savoir-faire et de l'expertise des aînés	MSSS <i>Organismes du milieu</i>	2018-2023	En cours de réalisation
15	Soutenir l'implication bénévole d'étudiants de niveau postsecondaire dans les résidences privées pour aînés afin de favoriser le dialogue et la solidarité intergénérationnelle	MCE-SAJ	2018-2023	En cours de réalisation
16	Créer un réseau intergénérationnel d'entraide local regroupant des aînés isolés et des jeunes en difficulté dans des milieux ciblés	MCE-SAJ RACQ	2018-2023	En cours de réalisation
17	Accorder un crédit d'impôt aux grands-parents hébergeant leurs petits-enfants aux études	MFQ	En continu	Se poursuit en continu
Choix stratégique 4 : Faciliter l'accessibilité à l'information				
18	Bonifier l'information relative aux programmes et services gouvernementaux offerts aux aînés sur le Portail Québec-Citoyens	MTESS MSSS	En continu	Retirée
19	Promouvoir auprès des aînés l'offre de Services Québec, dont les services d'accompagnement	MTESS MSSS	En continu	En cours de réalisation

20	Développer les compétences numériques de personnes en situation de pauvreté, notamment des aînés	MTESS MSSS	2018-2023	En cours de réalisation
21	Accroître la diffusion de l'information sur la planification financière de la retraite afin de faciliter la prise de décision des futurs retraités	Retraite Québec MSSS	2018-2023	Se poursuit en continu
22	Faciliter l'accès à l'information sur les programmes, mesures et services destinés aux personnes handicapées aînées, leur famille et leurs proches, et à l'accompagnement intersectoriel	OPHQ <i>Appui, Réseau FADOQ</i>	2019-2022	Se poursuit en continu
Choix stratégique 5 : Reconnaître, accompagner et soutenir les proches aidants d'aînés				
23	Améliorer l'offre de service aux proches aidants, notamment par la poursuite du financement de l'Appui pour les proches aidants d'aînés	MSSS SCF <i>Appui, Sojecci Il Itée</i>	2018-2023	En cours de réalisation
24	Favoriser le partage d'initiatives locales et régionales qui assurent une pleine reconnaissance du proche aidant d'aînés tout au long du continuum de soins et de services sociaux et de santé	MSSS <i>Appui</i>	2018-2023	Réalisée
25	Mettre en place des mécanismes d'échanges entre les acteurs concernés par le soutien aux proches aidants d'aînés afin de favoriser la cohérence et la complémentarité des services et des actions les concernant	MSSS <i>Appui</i>	2018-2023	En cours de réalisation
26	Mettre en place une communauté de pratique, réunissant des acteurs du réseau de la santé et des services sociaux et du milieu de la recherche, pour partager les connaissances et les bonnes pratiques favorables au bien-être des proches aidants d'aînés	MSSS	2018-2023	Se poursuit en continu
27	Promouvoir et rendre disponibles des outils et des activités de sensibilisation portant sur les réalités vécues par les proches aidants d'aînés en s'adressant aux acteurs qui œuvrent particulièrement auprès d'eux	MSSS MEES <i>Appui</i>	2018-2023	En cours de réalisation

	(étudiants, intervenants et professionnels)			
28	Participer à la diffusion de campagnes de sensibilisation grand public visant à promouvoir le rôle des proches aidants d'aînés et les services qui leur sont offerts	MSSS <i>Appui</i>	2018-2023	En cours de réalisation
29	Regrouper sur le Portail Québec-Citoyens l'information portant sur les programmes et services gouvernementaux destinés aux proches aidants	MTESS MSSS	En continu	Retirée
30	Bonifier le crédit d'impôt remboursable pour les aidants naturels d'une personne majeure	MFQ	En continu	Se poursuit en continu
31	Bonifier le crédit d'impôt remboursable pour relève bénévole	MFQ	En continu	Transformée
Choix stratégique 6 : Promouvoir la santé et améliorer la qualité de vie des aînés				
32	Promouvoir auprès des intervenants en promotion de la santé dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux les conditions qui favorisent une bonne santé cognitive, afin de permettre à ceux-ci de bonifier leurs interventions auprès des aînés	MSSS INSPQ	2018-2023	En cours de réalisation
33	Rendre disponibles pour les professionnels de la santé des outils et des activités de sensibilisation pour promouvoir la vaccination des personnes aînées	MSSS <i>Ordres professionnels, Fédération médicales, Associations professionnelles, CISSS et CIUSSS</i>	En continu	Se poursuit en continu
34	Bonifier la formation Agir en sentinelle pour la prévention du suicide afin de mieux outiller les personnes formées à reconnaître les signes précurseurs des comportements suicidaires chez les aînés	MSSS AQPS	2018-2023	En cours de réalisation
35	Promouvoir et déployer auprès des intervenants la formation Prévenir le suicide chez les aînés : repérer, protéger et redonner espoir dans toutes les régions du Québec	MSSS AQPS	2018-2023	En cours de réalisation

36	Promouvoir le soutien communautaire en logement social	MSSS SHQ	2018-2023	En cours de réalisation
Choix stratégique 7 : Adapter les pratiques, les services et les stratégies d'intervention aux besoins des aînés				
37	Soutenir des stratégies efficaces visant à améliorer l'attraction et la rétention d'une main-d'œuvre qualifiée afin d'offrir aux aînés des soins et des services accessibles, intégrés et de qualité	MSSS	En continu	En cours de réalisation
38	Documenter et implanter des pratiques exemplaires au sein des groupes de médecine familiale afin d'améliorer les suivis appropriés entre ces derniers et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux pour les aînés présentant des besoins complexes	MSSS <i>CISSS et CIUSSS, GMF</i>	En continu	Reportée
39	Favoriser le partenariat entre les CISSS, les CIUSSS et les organismes publics, communautaires et privés afin d'offrir des soins de santé et des services sociaux répondant aux besoins des aînés	MSSS <i>CISSS et CIUSSS, organisations publiques, communautaires et privées</i>	2018-2023	En cours de réalisation
40	Faciliter l'implantation des meilleures pratiques relatives à l'offre de service aux aînés atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'autres troubles neurocognitifs majeurs en engageant une démarche de concertation entre les acteurs impliqués	MSSS <i>CISSS et CIUSSS, GMF, cabinets médicaux, organismes communautaires, RUIS</i>	2019-2022	En cours de réalisation
41	Augmenter le nombre de personnes recevant des services de soutien à domicile et intensifier les services pour mieux répondre aux besoins des personnes aînées	MSSS <i>CISSS et CIUSSS</i>	En continu	En cours de réalisation
42	Mettre en œuvre les engagements pris par le MSSS et les présidents-directeurs généraux des établissements du réseau de la santé et des services sociaux lors des forums sur les meilleures pratiques en CHSLD	MSSS <i>CISSS et CIUSSS</i>	En continu	Réalisée

43	Améliorer le Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique	MSSS RAMQ EESAD	En continu	En cours de réalisation
44	Terminer, analyser et assurer le suivi approprié des projets pilotes concernant les soins dentaires préventifs et curatifs et d'hygiène quotidiens de la bouche chez les résidents des CHSLD	MSSS CISSS et CIUSSS	2018-2023	En cours de réalisation
45	Favoriser un usage approprié des antipsychotiques chez les résidents des CHSLD ayant des symptômes comportementaux et psychologiques de la démence	MSSS CISSS et CIUSSS	2018-2023	En cours de réalisation
Choix stratégique 8 : Soutenir les communautés dans leur adaptation au vieillissement de la population				
46	Bonifier le soutien et l'accompagnement des petites municipalités et des MRC dans le cadre du Programme de soutien à la démarche MADA	MSSS <i>Municipalités et MRC, CAMF, CdRV</i>	En continu	En cours de réalisation
47	Soutenir les municipalités et les MRC amies des aînés dans la réalisation de petits projets d'infrastructures et d'aménagement répondant aux besoins des aînés dans le cadre du Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés	MAMH MSSS <i>Municipalités et MRC</i>	2018-2022	En cours de réalisation
48	Déployer et soutenir un réseau de personnes-ressources afin de structurer et coordonner la mise en œuvre des plans d'action en faveur des aînés sur le territoire des MRC amies des aînés	MSSS MAMH <i>CAMF, CdRV</i>	2018-2023	En cours de réalisation
49	Entretenir le réseautage, le transfert de connaissances et l'échange de bonnes pratiques entre les municipalités et MRC amies des aînés, notamment par la tenue de rencontres régionales	MSSS MAMH <i>CAMF, CdRV, CTRCAQ, Réseau des grandes villes MADA</i>	En continu	En cours de réalisation
50	Identifier un réseau de répondants en sécurité civile pour appuyer les municipalités et MRC amies des aînés dans l'élaboration de mesures d'urgence adaptées à leurs citoyens aînés en cas de sinistre	MSP MSSS <i>Municipalités et MRC</i>	En continu	Se poursuit en continu

51	Accompagner et outiller les municipalités et MRC amies des aînés dans l'adaptation de leurs pratiques en aménagement et urbanisme	MSSS MAMH <i>Municipalités et MRC, Vivre en ville, CAMF</i>	2018-2021	En cours de réalisation
52	Élaborer des guides thématiques destinés aux municipalités et MRC amies des aînés pour faciliter l'adaptation de leurs structures et services au vieillissement de la population	MSSS MAMH <i>CAMF, CdRV</i>	2019-2023	En cours de réalisation
53	Produire un outil d'information sur l'approche Commerce ami des aînés à l'intention des propriétaires de commerce et des acteurs municipaux	MSSS <i>CdRV</i>	2018-2021	En cours de réalisation
54	Soutenir les organismes œuvrant auprès des aînés dans la réalisation de projets locaux, régionaux et nationaux dans le cadre du programme Québec ami des aînés	MSSS <i>Organismes du milieu, communautés autochtones</i>	2018-2023	En cours de réalisation
55	Reconnaître et soutenir les organismes dont la mission est dédiée spécifiquement aux aînés	MSSS	2020-2023	En cours de réalisation
56	Soutenir les administrations régionales du Nord-du-Québec dans la mise en œuvre de projets visant l'amélioration des conditions de vie des aînés	MSSS MAMH <i>Administrations régionales du Nord-du-Québec :</i> <ul style="list-style-type: none"> • secteur Kativik ; • secteur Jamésie ; • Gouvernement de la nation crie. 	2018-2023	En cours de réalisation
Choix stratégique 9 : Rendre les habitations et les milieux de vie adaptables, accessibles et sécuritaires pour les aînés				
57	Améliorer les conditions de logement des aînés par l'accroissement de l'offre de logements abordables	SHQ MSSS	2018-2023	En cours de réalisation
58	Poursuivre l'offre d'aide financière aux personnes qui ont besoin de faire adapter leur résidence dans le cadre du Programme d'adaptation de domicile	SHQ	2018-2023	En cours de réalisation
59	Identifier les besoins spécifiques des aînés en matière de soutien communautaire dans les	SHQ	2021-2022	En cours de réalisation

	logements subventionnés afin d'offrir aux personnes âgées un accès à des services appropriés à leurs besoins			
60	Développer des innovations en gérontotechnologie visant à favoriser le maintien à domicile sécuritaire des aînés	MEI MSSS MEDTEQ	2018-2023	En cours de réalisation
61	Accompagner et outiller les municipalités et MRC amies des aînés pour la conception, la construction, la rénovation et la gestion de bâtiments durables et adaptés aux besoins des aînés	MSSS MAMH, SHQ <i>Écobâtiment</i>	2019-2022	En cours de réalisation
62	Élaborer et diffuser un guide visant l'application des exigences d'accessibilité dans les nouveaux logements	RBQ et OPHQ SHQ, MAMH, MSSS	2018-2023	Réalisée
63	Sensibiliser les municipalités aux besoins actuels et futurs des aînés pour qu'elles adaptent leur réglementation ou pour qu'elles prennent tout autre moyen en vue d'améliorer l'adaptabilité des nouvelles constructions d'habitation	MAMH RBQ, SHQ, OPHQ <i>Municipalités</i>	2018-2023	En cours de réalisation
64	Poursuivre le déploiement de l'approche en gestion des risques en sécurité incendie dans les RPA	MSSS MSP <i>CISSS et CIUSSS</i>	2018-2023	En cours de réalisation
65	Promouvoir les pratiques innovantes en habitation pour aînés par le Prix Habitat novateur	SHQ MSSS	2019-2022	En cours de réalisation
66	Élargir le crédit d'impôt remboursable pour l'achat ou la location de biens visant à prolonger l'autonomie des aînés	MFQ	En continu	Se poursuit en continu
Choix stratégique 10 : Assurer la mobilité des aînés				
67	Soutenir des projets favorisant la mobilité des aînés, particulièrement en milieu rural, et diffuser les nouvelles initiatives mises en place	MTQ MSSS	2019-2023	En cours de réalisation
68	S'assurer que les organismes admissibles au Programme d'aide au développement du transport collectif (volet 2) identifient, dans leur plan de développement en transport, les besoins en mobilité des aînés et les mesures prises afin d'y répondre	MTQ	En continu	En cours de réalisation

69	Instaurer un processus permettant d'améliorer les relations avec les municipalités qui souhaitent réaliser des actions favorisant la mobilité et les déplacements actifs des aînés dans le cadre de leur démarche Municipalité amie des aînés	MTQ MSSS	En continu	En cours de réalisation
70	Augmenter la portée de diffusion d'outils de sensibilisation à la sécurité routière rejoignant les aînés, en s'associant avec des organismes régionaux et nationaux œuvrant auprès d'eux	SAAQ MSSS	2018-2020	Se poursuit en continu
71	Promouvoir, auprès des municipalités et MRC amies des aînés, des initiatives porteuses en matière d'aménagement des espaces publics extérieurs sans obstacles	OPHQ MSSS, MAMH <i>Municipalités et MRC</i>	2018-2021	En cours de réalisation
72	Documenter les obstacles relatifs à l'accessibilité des bâtiments où sont offerts des services à la population et identifier des pistes de solution pour réduire ces obstacles	OPHQ	2018-2021	En cours de réalisation
73	Sensibiliser les municipalités à l'importance de réaliser un entretien sécuritaire des infrastructures piétonnières en saison hivernale	MSSS MAMH, OPHQ <i>Municipalités et MRC</i>	2019-2021	En cours de réalisation
74	Évaluer les impacts de la cohabitation des utilisateurs d'aides à la mobilité motorisées avec les usagers de la route afin d'identifier des solutions pour assurer leur sécurité	MTQ SAAQ, MSSS, INSPQ	2018-2019	Réalisée
75	Assurer la diffusion d'information et d'éducation relatives à l'utilisation sécuritaire des aides à la mobilité motorisées dans toutes les municipalités	MTQ SAAQ	2019-2020	En cours de réalisation
Choix stratégique 11 : Favoriser le sentiment de sécurité et le respect des droits des aînés				
76	Élaborer et diffuser des guides portant sur les droits et obligations des locataires et propriétaires de RPA afin d'aider ceux-ci à signer, modifier ou résilier un bail ou à exercer leurs recours en cas de litige	MSSS MAMH, RLQ	En continu	Se poursuit en continu

77	Développer et offrir de la formation aux intervenants des centres d'aide aux victimes d'actes criminels et des centres de justice de proximité afin d'assurer une prestation de services adaptée aux besoins des personnes âgées et des proches aidants	MJQ CJP, CAVAC	En continu	En cours de réalisation
78	Bonifier et diffuser des outils d'information destinés aux personnes âgées et leurs proches pour qu'ils soient en mesure de faire valoir leurs droits et d'exercer des recours en matière de consommation	OPC	En continu	Se poursuit en continu
79	Soutenir des initiatives visant à informer et sensibiliser les personnes âgées des minorités ethnoculturelles sur leurs droits et recours au regard du racisme et de la discrimination	MIFI MSSS <i>Organismes du milieu</i>	2019-2021	En cours de réalisation
80	Diffuser des outils développés pour prévenir et contrer l'intimidation dans les milieux de vie et les organismes regroupant des personnes âgées	MFA MSSS <i>Organismes du milieu</i>	En continu	Réalisée
81	Diffuser de l'information aux personnes âgées afin de les sensibiliser aux aléas auxquels elles peuvent être exposées et de mieux les préparer à faire face à un sinistre	MSP	En continu	En cours de réalisation
Recherche et développement des connaissances				
82	Encourager la recherche, l'innovation et le transfert des connaissances sur le vieillissement dans le cadre de partenariats intersectoriels	MSSS FQRSC	2018-2023	En cours de réalisation
83	Encourager et soutenir des recherches-actions menant à la mise en œuvre de pratiques ou d'outils pour améliorer les conditions de vie des aînés	MSSS FQRSC	2018-2023	En cours de réalisation
84	Soutenir la recherche concernant la diversité des aînés et l'amélioration de leurs conditions de vie, particulièrement ceux qui sont à risque d'être marginalisés	MSSS FQRSC, MO concernés	2018-2023	En cours de réalisation
85	Poursuivre le développement des connaissances à l'égard de	MSSS CdRV	2018-2023	En cours de réalisation

	l'approche MADA et en évaluer les effets			
--	--	--	--	--

Abréviations : AQG : Association québécoise de gérontologie ; AQPS : Association québécoise de prévention du suicide ; BNQ : Bureau de normalisation du Québec ; CAMF : Carrefour action municipale et famille ; CAVAC : centre d'aide aux victimes d'actes criminels ; CdRV : Centre de recherche sur le vieillissement ; CISSS : centre intégré de santé et de services sociaux ; CIUSSS : centre intégré universitaire de santé et de services sociaux ; CJP : centre de justice de proximité ; CTRCAQ : Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec ; EESAD : entreprise d'économie sociale en aide à domicile ; FADOQ : Fédération de l'âge d'or du Québec ; FQCCL : Fédération québécoise des centres communautaires de loisir ; FQRSC : Fonds de recherche du Québec – Société et culture ; GMF : groupe de médecine de famille ; INSPQ : Institut national de santé publique du Québec ; MADA : municipalité Amie des aînés ; MAMH : ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; MCC : ministère de la Culture et des Communications ; MCE-SAJ : ministère du Conseil exécutif – Secrétariat à la jeunesse ; MEDTEQ : Consortium de recherche et d'innovation en technologies médicales du Québec ; MEES : ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ; MEI : ministère de l'Économie et de l'Innovation ; MFQ : ministère des Finances du Québec ; MIFI : ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ; MJQ : ministère de la Justice du Québec ; MO : ministère et organisme gouvernemental ; MRC : municipalité régionale de comté ; MSP : ministère de la Sécurité publique ; MSSS : ministère de la Santé et des Services sociaux ; MTESS : ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale ; MTQ : ministère des Transports du Québec ; OPC : Office de la protection du consommateur ; OPHQ : Office des personnes handicapées du Québec ; RABQ : Réseau de l'action bénévole du Québec ; RACQ : Regroupement des Auberges du cœur du Québec ; RAMQ : Régie de l'assurance maladie du Québec ; RBQ : Régie du bâtiment du Québec ; RLQ : Régie du logement du Québec ; RPA : résidence privée pour aînés ; RUIS : réseau universitaire intégré de santé ; SAAQ : Société de l'assurance automobile du Québec ; SCC : Société canadienne du cancer ; SCF : Secrétariat à la condition féminine ; SHQ : Société d'habitation du Québec ; TRCA : table régionale de concertation des aînés.

ANNEXE II

Investissements additionnels cumulés au 31 mars 2021

	Investissements (en millions de dollars)
Orientation 1 — Participer dans sa communauté	931
Orientation 2 — Vivre en santé dans sa communauté	5 008
Orientation 3 — Créer des environnements sains, sécuritaires et accueillants dans sa communauté	181,6
Recherche et développement des connaissances	4,8
Sous-total	6 125,4
Mesures fiscales pour les aînés	1 718
Total	7 843,4

